

Direction : Direction Citoyenneté, Politique de la ville

Contrat de Ville

REF : CDV2006009

Signataire : MA/CG

OBJET : Conventions de partenariat et d'attribution de financement 2006 avec la Caisse des Ecoles publiques d'Aubervilliers pour la réalisation de quatre actions dans le cadre du dispositif de Réussite Educative

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005 (Titre III - chapitre 128, programme 15 et 16) relative à la mise en place des dispositifs de réussite éducative,

Vu la convention passée entre la ville et la caisse des écoles relative à la mise en œuvre du dispositif de réussite éducative autorisée par délibération du conseil municipal en date du 29 septembre 2005,

Vu les conventions afférentes à chaque action,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

Article 1 : Autorise Monsieur le Maire à signer les conventions de partenariat et de financement pour les actions suivantes :

- | | |
|---|----------|
| - Consultations de prévention pour les enfants de 7 à 14 ans (CMS) | 4 000 € |
| - Promotion du bien-être psychique du jeune enfant (SCHS) | 25 000 € |
| - Mobilisation des personnels de santé en direction des adolescents/Mosaïque (SCHS) | 25 000 € |
| - Aide aux devoirs dans les maisons de l'enfance (Enseignement) | 5 000 € |

Article 2 : La recette sera imputée au budget de l'exercice en cours (304-70 871)

Le Maire